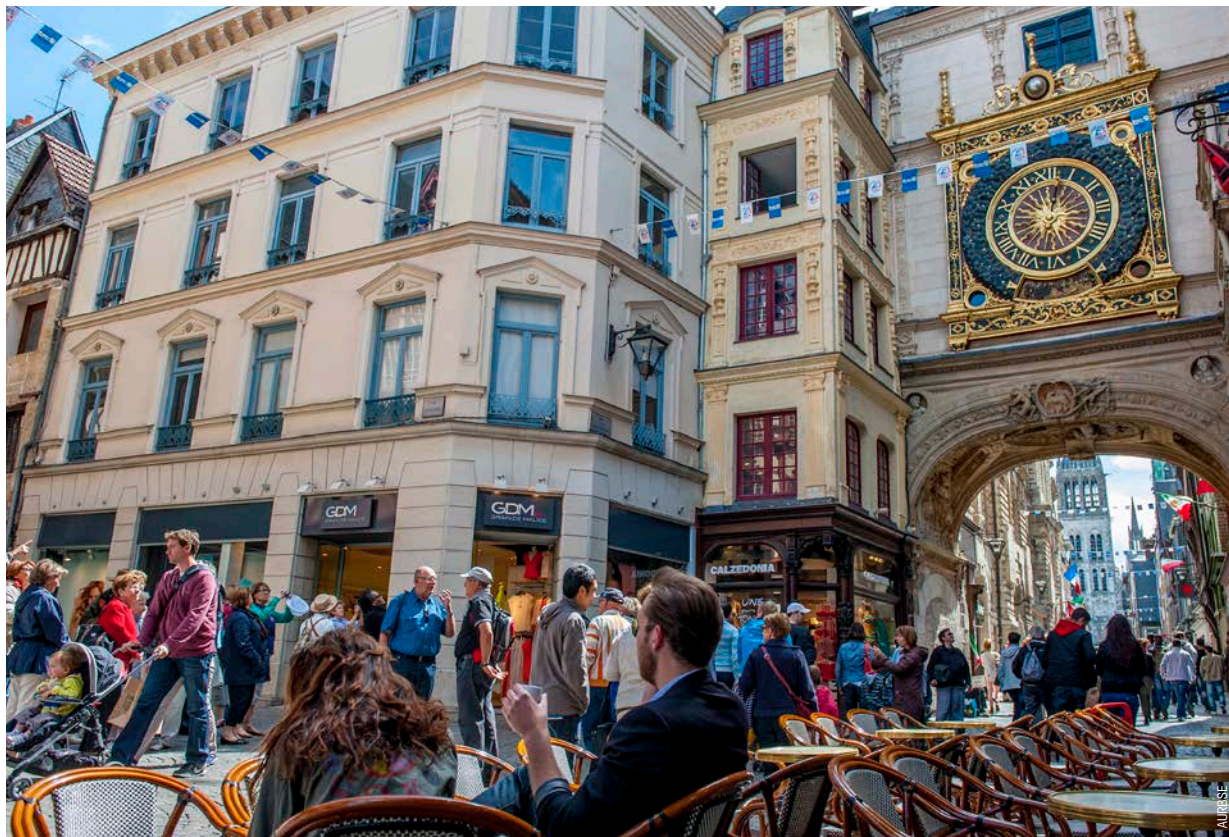


SÉQUENCE 7 : ROUEN



Rue du Gros Horloge, Rouen.

La séquence de la Métropole Rouen Normandie s'inscrit dans un paysage de boucles de la Seine fortement caractérisé par de vastes coteaux naturels et boisés, de nombreuses îles de grand intérêt écologique, d'importantes infrastructures portuaires et la présence du premier ensemble urbain de Normandie.

Les enjeux touristiques

La Métropole Rouen Normandie bénéficie pour l'ensemble de son territoire du label « Villes et Pays d'art et d'histoire » mais ne saurait limiter son intérêt touristique au seul patrimoine historique. Trois millions de touristes sont accueillis, en moyenne chaque année, avec l'ambition d'atteindre quatre millions à moyen terme.

Le développement du potentiel touristique, notamment l'allongement des séjours figure parmi les enjeux de la Métropole Rouen Normandie et les politiques publiques engagées sont en ce sens. L'accueil de bateaux de croisières fluviales sur les quais bas rive-droite mais aussi maritimes en aval du Pont Flaubert permet de capter un flux important de visiteurs étrangers.

La véloroute constitue également une opportunité pour la diversification de l'offre touristique tant en centralité

métropolitaine que sur le territoire du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Riche d'une offre paysagère et patrimoniale (les Abbayes Saint-Georges à Saint-Martin-de-Boscherville, ou Saint-Pierre à Jumèges, toutes deux communes de la Métropole), ce vaste territoire naturel en limite de la séquence n'est pas équipé d'une infrastructure dédiée au vélo en bords de Seine.

Parallèlement, le positionnement sur les nouvelles pratiques de tourisme urbain et industriel concerne à la fois les anciens sites de production reconvertis, souvent localisés à proximité des rivières, affluents de la Seine (Vallées du Cailly, du Robec, de l'Aubette...), mais aussi les sites technologiques en activité.

Parmi les lieux les plus visités, la cathédrale de Rouen avec 1,4 million de visiteurs annuels s'inscrit dans un parcours de centre historique qui inclut l'Église Jeanne d'Arc (280 000 visiteurs), l'Abbatiale Saint-Ouen (90 000), l'Église Saint-Maclou (70 000)...

La Métropole Rouen Normandie déploie sa politique d'attractivité touristique en développant des équipements spécifiques comme l'Historial Jeanne d'Arc (80 000 visiteurs), le Panorama XXL qui accueille l'œuvre « Rouen 1431 » et dont la programmation est renouvelée régu-

lièrement. Cette action se poursuit avec des projets de valorisation du Donjon en parcours d'« escape-game ». La Réunion des Musées Métropolitains (qui intègre neuf musées) mise en œuvre en janvier 2016 ambitionne le développement de l'offre muséale pour les habitants du bassin de vie de Rouen mais aussi pour les touristes. Ainsi, le Musée des Beaux-Arts de Rouen attire en moyenne 120 000 visiteurs, mais 300 000 et 250 000 lors des deux premières éditions de Normandie Impressionniste.

À cette offre permanente s'ajoutent de nombreux événements comme les Armadas, le Festival Normandie Impressionniste initié en 2010 qui, dans son édition 2013 a attiré 1,8 million de visiteurs ; il est reconduit tous les 3 ans.

L'opération « Cœur de Métropole » vient faire le trait d'union entre les ambitions d'attractivité touristique et de mobilité quotidienne et la programmation et la réalisation à court terme de nouveaux espaces publics de qualité permettant une mise en valeur du patrimoine bâti, une priorité donnée aux piétons et vélos et une meilleure lisibilité du fonctionnement du cœur historique pour tous les usagers.

Les enjeux de mobilité

Actuellement, la véloroute est incomplète dans la traversée de la séquence et pourrait même potentiellement alterner entre rive droite et rive gauche de la Seine. Les nombreux ponts (6 franchissent la Seine en centre-ville) ne sont pas tous accessibles à la circulation à vélo mais constituent une opportunité de développement des modes actifs. Le principe d'organisation avec des quais hauts et des quais bas nécessite également de clarifier le passage de la véloroute, alors même que les quais bas rive gauche font actuellement l'objet d'aménagements ambitieux favorables à la promenade des piétons et vélos, en créant un véritable parc urbain linéaire de 23 ha. En aval de Rouen, après le pont Flaubert, de nombreuses traversées de bacs permettent également aux piétons et vélos de traverser la Seine (7 passages de bacs fluviaux sont organisés sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie depuis Dieppedalle, Val de La Haye, La Bouille, Le Mesnil-sous-Jumièges, Jumièges, Yainville, et Duclair).

Actuellement, l'itinéraire vélo identifié sur la séquence est positionné en rive droite, de Saint-Pierre-de-Manneville à Val-de-la-Haye (en voie verte), puis de Val-de-la-Haye à Croisset (en piste cyclable adossée aux cheminements piétons) sur la RD 51. Le prolongement de cet aménagement est programmé vers l'amont, mais ne se poursuit pas clairement entre le pont Flaubert et le centre-ville. Là, les aménagements des quais bas rive droite qui se poursuivent permettent la circulation des vélos mais la dimension de continuité est peu lisible



Quai bas rive gauche, Rouen.

pour les usagers. Une nouvelle piste cyclable a été réalisée entre le pont ferroviaire en amont de l'Île Lacroix et jusqu'à Belbeuf en rive-droite, mais le jalonnement de la continuité est encore assuré sur la rive-gauche.

Il existe donc bien un enjeu d'articulation de la véloroute avec les aménagements cyclables du quotidien en centralité de la Métropole. Ainsi, si l'usage du vélo se développe dans la Métropole Rouen Normandie, les objectifs de continuité, de confort, de lisibilité des itinéraires et de résolution de certains points durs sont encore à poursuivre. La mobilité quotidienne dans la ville-centre qui compte plus de 110 000 habitants et de 81 000 emplois peut davantage qu'actuellement s'organiser à vélo et à pied, en complément des lignes de transports collectifs. Certains aménagements récents sont utilisés par de nouveaux types de vélos, pour des transports de colis légers par exemple.

L'itinéraire cyclable des bords de Seine est également en site propre sur la section entre Elbeuf et Caudebec-les-Elbeuf, rejoignant ensuite le territoire de l'Eure. Le Pôle métropolitain Rouen-Seine-Eure est en capacité de fixer la stratégie de déploiement de la véloroute sur son territoire réalisant ainsi la jonction des deux séquences Métropole Rouen Normandie et Seine-Eure.



Nouvelle piste cyclable en amont de Rouen, rive droite.

Séquence Rouen

Sites touristiques

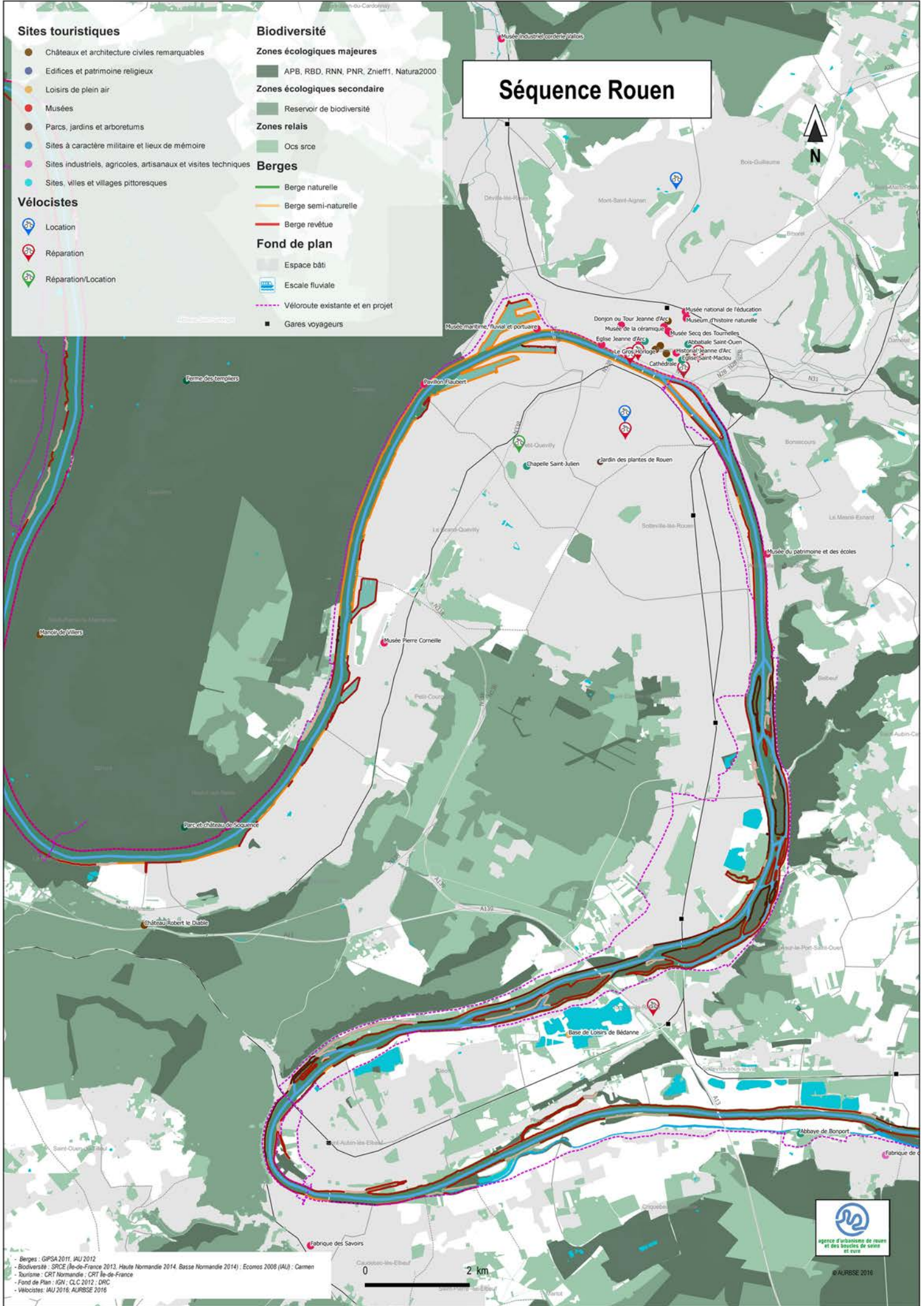
- Châteaux et architecture civiles remarquables
- Edifices et patrimoine religieux
- Loisirs de plein air
- Musées
- Parcs, jardins et arboretums
- Sites à caractère militaire et lieux de mémoire
- Sites industriels, agricoles, artisanaux et visites techniques
- Sites, villes et villages pittoresques

Vélocistes

- 📍 Location
- 🔧 Réparation
- 📍 Réparation/Location

Biodiversité

- Zones écologiques majeures**
 - APB, RBD, RNN, PNR, Znieff1, Natura2000
- Zones écologiques secondaire**
 - Reservoir de biodiversité
- Zones relais**
 - Ocs srce
- Berges**
 - Berge naturelle
 - Berge semi-naturelle
 - Berge revêtue
- Fond de plan**
 - Espace bâti
 - Escale fluviale
 - Véloroute existante et en projet
 - Gares voyageurs



- Berges : GPSA 2011, IAU 2012
 - Biodiversité : SRCE (Île-de-France 2013, Haute Normandie 2014, Basse Normandie 2014) ; Ecomos 2008 (IAU) ; Camen
 - Bâtiment : CRT Normandie ; CRT Île-de-France
 - Fond de Plan : IGN ; CLC 2012 ; DRC
 - Vélocistes : IAU 2016, AURBSE 2016

